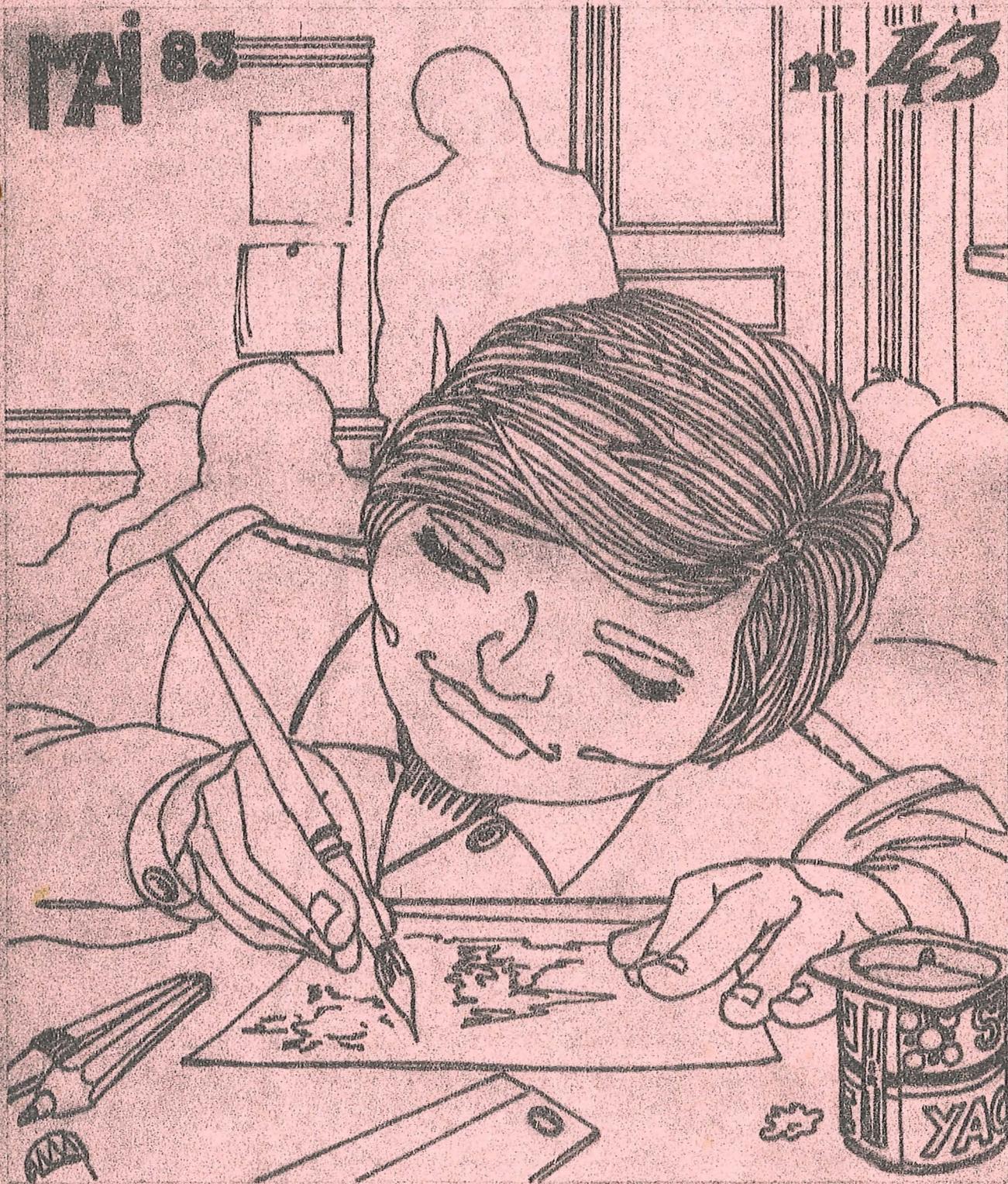


CHANTIERS



MAI 83

n° 43



Bulletin d'Information et de Confraternité Pédagogiques Rédigé par l'Institut Départemental de l'ÉCOLE MODERNE - PÉDAGOGIE FREINET

PÉRIODIQUE
TRIMESTRIEL

Responsable de Publication: Jean LE GAL

N°43: SOMMAIRE

- PAGES 1 à 4 : Mireille GABARET à Jean LE GAL
A PROPOS DE "RECHERCHE ACTION SUR
L'ORTHOGRAPHE"
- PAGES 5 à 10 : LA PART DU MAÎTRE
 - Marie GUILLET : "COMPTE-RENDU DE
DISCUSSION DE LA R.D. DU 27 MARS"
 - Alain MAHÉ : "A PROPOS DE LA B.E.M.
D'ÉLISE FREINET"
- PAGES 11 à 23 : LES DROITS ET POUVOIRS DE
L'ENFANT
 - Jean-Paul BOYER
 - Jean LE GAL
- PAGES 24 à 26 : PROPOSITIONS & QUESTIONNAIRE
DU GROUPE "CHANTIERS"
- PAGE 27 : ANNONCES
- PAGES 28 à 30 : "L'ÉDUCATION À LA PAIX"
2 TEXTES PROPOSÉS PAR Renée RAOUX
- PAGES 31 : APERÇU DE LA RENCONTRE DU 9 FÉVRIER
À 34 À VERTOU
- PAGE 35 : ANNONCE GROUPE MATERNELLE.

Tu m'as demandé comme à d'autres copains de lire ton article sur le "pourquoi et le comment de la méthodologie d'apprentissage" que tu as mise au point et qui a fait l'objet de ta thèse car dis-tu "j'ai conscience qu'il n'est peut-être pas suffisamment explicite pour permettre au lecteur de mettre en place la méthodologie dans sa classe"

Tu as demandé cette aide car "une réflexion une demande de précision peuvent permettre de l'affiner"

J'ai donc noté au fur et à mesure de ma lecture les réflexions qu'elle suscitait:

LES TRUCS AVEC LESQUELS JE SUIS D'ACCORD ET SUR LESQUELS JE M'APPUIE DANS MA PRATIQUE:

-ne pas faire apprendre des mots connus

*j'ai un fichier d'apprentissage que j'ai appelé "écriture pratique" et qui sert à mémoriser des groupes de mots dont la connaissance est nécessaire dans la vie courante (pour le remplissage de papiers administratifs, rédaction d'adresses etc...). Les utilisateurs de ce fichier sont "situés" après passation d'un test, commencent donc le fichier à des séquences différentes suivant leur niveau et peuvent "sauter" les fiches qu'ils connaissent, après vérification.

• les mots collectifs trouvés au cours des lettres collectives ou autres font l'objet d'un apprentissage volontaire (ne limitent que ceux qui ne les connaissent pas). et d'un contrôle obligatoire!

-ne pas se soucier de l'orthographe au moment de l'écrit

pendant certains élèves préfèrent en cas de doute au moment où ils écrivent chercher dans le "j'écris tout seul" ou le "Colerthe"

(les séquences marron: terminaisons de verbes

rose: homonymes

rouge: mots invariables.

peuvent être utilisés a priori, avant l'écrit au moment où l'on en a besoin)



CE QUI EST DIFFERENT DANS MA PRATIQUE ET DONT JE ME TROUVE BIEN:

Orthe

-apprentissage progressif

Les mots que je destine à l'apprentissage individuel sont relevés dans chaque texte, inscrits sur le carnet, appris le soir à la maison vérifiés périodiquement. Pourquoi attendre d'en avoir un grand nombre?

-sélection des mots

Je ne fais apprendre que les mots correspondant à 2 couleurs du code de correction du Colortho

- mots soulignés en rouge (ayant nécessité le recours au colortho séquence rouge : mots invariables)
 - mots soulignés en noir (ayant nécessité le recours au "j'écris tout seul" ou à un autre dictionnaire orthographique)
- Donc ne sont pas soumis à un apprentissage systématique les mots soulignés en jaune (erreurs de sons) en bleu (problème d'accord) en vert (orthographe d'usage)

-correction autonome

Au cours de la rédaction d'un texte ou pendant la correction, l'enfant se réfère aux fiches du Colortho. Interviennent alors les phénomènes de reconnaissance

- analogie
- mémorisation visuelle
- transcription
- mémorisation éventuelle par écrit

Nous espérons (et notre expérimentation porte actuellement sur ce point) que même s'il n'y a pas apprentissage systématique la seule consultation des fiches apporte par imprégnation une amélioration de l'orthographe

CE QUE JE PENSE AMELIORER APRES LECTURE DE TON TRAVAIL

-la mémorisation par écrit, la "ritualiser" davantage, m'inspirer de ta méthodologie d'apprentissage et de contrôle mais en l'adaptant à l'âge de mes élèves (moins dirigiste peut-être)

-la logique de l'écriture de certains mots

Par exemple: rang-range-ranger-rangée-rangement

ou : équipe -une équipe- l'équipe- les équipes-des équipes

J'ai utilisé ce système de séries de mots en lecture dans un fichier d'entraînement réalisé à partir des erreurs que j'avais relevées chez mes élèves (il risque d'être périmé l'an prochain!)

L'utilisateur s'aperçoit que ayant déchiffré un mot il est capable de lire très rapidement toute une série de mots qui en découlent C'est drôlement démystifiant et valorisant!



rose

rosa

rosae

rosarum

rosis

rosum!

-efficacité

savoir écrire nos mots, ça veut dire bien sûr les écrire sous la dictée mais surtout les écrire correctement quand on en a besoin dans l'utilisation naturelle, au cours d'un texte par exemple.

As-tu constaté ce fait?

Hervé a proposé aux colorthistes une grille d'expérimentation qui nous aidera à voir si la recherche d'un mot dans les fiches rouges du colortho fait que ce mot est écrit sans erreur dans les textes suivants. Cette expérimentation se faisant sur plusieurs classes nous pourrons voir si l'apprentissage systématique du mot apporte dans son acquisition et son orthographe correcte quelque chose de plus que dans le cas de la simple consultation d'une fiche.

-souplesse de l'acquisition

Isabelle a appris: "il est chef d'équipe"

-les magasins

Sait-elle écrire les équipes

un magasin

les chefs

une équipe

un magasin bien équipé

un chef de magasin

un chef bien équipé ?



-motivation pour l'apprentissage

Les mots sortis de leur contexte (écrit libre) ont-ils la même résonance affective? La même importance? A-t-on autant envie de les connaître une fois leur utilisation accomplie?

-fiabilité de la connaissance

"Si à la zone dictée le mot est connu l'apprentissage est terminé"

J'ai constaté que chez certains élèves un mot erroné corrigé une fois par exemple, trouvé dans une autre texte avec la même erreur, corrigé une 2ème fois réapparaît correctement orthographié une fois, 2 fois dans d'autres textes puis encore une nouvelle fois de façon erronée! As-tu vérifié que cela ne se produisait pas après un apprentissage systématique?

quel métier!

-efficacité des fichiers d'entraînement

Je les ai utilisés pendant plus de 10 ans (en personnalisant au maximum, en conseillant telle fiche après telle erreur) je n'ai jamais pu constaté qu'ils étaient responsables d'une amélioration de l'orthographe. Je ne les utilise plus du tout et l'orthographe ne se porte pas plus mal, au contraire (l'expression écrite se porte plutôt mieux!)

-limiter le nombre de mots à apprendre

comment? car c'est le gosse qui a le plus de difficultés qui se trouve avec le plus grand nombre de mots erronés donc le risque d'en avoir plus à mémoriser

ras l'bol
ras l'bol
ras l'bol

j'en ai marre
j'en ai marre
j'en ai marre

vive l'orthographe
vive l'orthographe
à bas l'orthographe.

CONCLUSION

Orthographe

Je m'aperçois que je t'ai répondu un peu "à coté " de ta question
Je parle de pratiques alors que tu me questionnais sur la clarté
de ton écrit.

Mais en fait si j'ai pu discuter sur le fond, c'est que la forme
est suffisamment claire pour moi donc pour le commun des mortels!
Il faudrait peut-être montrer plus précisément les feuilles d'appren-
tissage, de dictée et de correction (faire un tirage de feuilles
réelles, ?)

En tous cas à mon avis ton article est très dynamisant et incita-
teur. Chacun pourra adapter ta méthodologie aux circonstances.
Il faudrait peut-être unir nos efforts pour approfondir la fameuse
question; l'apprentissage systématique est-il indispensable à l'amé-
lioration de l'orthographe? et les entraînements systématiques?

C'est un peu le même travail de recherche qu'effectue actuellemnt
le groupe colortho. Pourquoi ne viens tu pas nous rejoindre?



LA PART DU MAITRE

... discussion de la R.D. du 23 Mars ...

— notes de Marie Guillet —

• dans les domaines où on attend des résultats, la part du maître est plus importante que dans les autres (éducation manuelle ou physique par ex.) ce qui induit une gêne par rapport à l'École Moderne (où les objectifs sont axés sur l'expression)

• Gêne à cause d'une échéance, suscitant une difficulté à trouver l'équilibre entre directivité trop importante et liberté totale, à cause des résultats.

- dans une classe unique, il y a moins de gêne pour les CP (tâtonnements) et on a les mêmes enfants l'année d'après (donc c'est sécurisant)

- quand les élèves changent, l'intervention en lecture est plus importante : apprentissage de toutes les formules nécessaires.

• Opposition entre activités artistiques et activités manuelles est-ce ? une question de temps ? de choix ? de choix personnels de l'insti ?

• d'après le sondage :

→ la gêne ne vient pas de ce que la part du maître soit plus importante dans les apprentissages.

→ la gêne existe plus dans les domaines de l'expression, de la vie coopérative.

→ Pourquoi ? Peut être parce qu'il n'y a pas d'outil correspondant, adéquat.

• problème: que faire quand les enfants n'ont

rien à dire
rien à écrire
rien à dessiner

est-ce un problème
d'outil ou non?

quelle est la part du maître dans le
déconditionnement d'un enfant?

• la part du maître n'est-elle pas
l'intervention dans la vie coopérative
l'intervention dans l'élaboration de
projets individuels

• la part du maître est différente selon les situations:

enfants désstructurés
groupe non perçu par certains
quand on peut garder les enfants
problème de la classe d'adaptation, classe

limite il ne faut pas que les enfants soient en échec...
de lecture surtout. Il faut les "adapter" à la classe
suivante.

c'est le contrat passé avec à la fois - l'enfant
- les parents
- l'institut.

• cas des enfants qui n'ont pas envie d'être autonomes
(qui veulent faire avec l'institut et non avec un copain)
même si certains ont les moyens de leur autonomie.

• problème de l'apprentissage de l'adulte (comment le
maître peut-il être là au moment où il faut?)

- lié à la vie personnelle
- lié à la nécessité de faire un travail sur soi -
même, d'écoute, de disponibilité, de confiance vis à vis
de l'enfant.

• Droits et devoirs de l'enfant

- l'enfant doit sentir qu'il a des droits dans la
classe, comme le maître
- il est plus difficile de faire percevoir les obligations,
les devoirs. le problème se situe à l'articulation droits devoirs

- les rôles doivent être bien définis (le maître n'est pas le copain) - ce n'est pas la même relation - relation affective, oui mais...

l'éternelle discussion sur "tu" ou "vous" demeure, les avis sont toujours aussi partagés.

● dans le domaine artistique (peinture ...) la part du groupe n'est-elle pas plus importante que la part du maître?

● faire acquérir l'autonomie < à l'enfant
< au groupe

c'est à dire une autonomie par rapport à l'adulte, mais dans la coopérative, la coopérative relaie l'adulte - est-ce un danger?

et faut-il insister prioritairement sur l'autonomie individuelle ou sur celle du groupe?

après discussion, on juge qu'il faut faire - les deux en même temps!

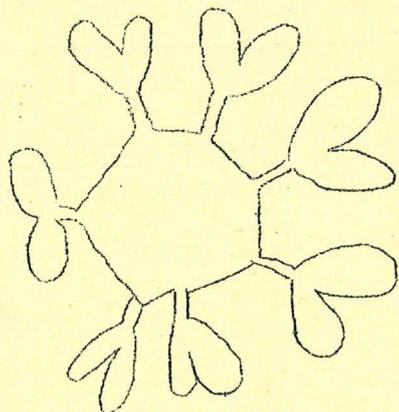
● j'ai entendu dire AVOIR DU TEMPS

autonomie ne veut pas dire être tout seul

il faut que l'enfant soit en "état" de lire pour apprendre à lire

plus on structure (emploi du temps, matériel à

sa place.) plus on est disponible pour autre chose que l'on considère plus important



Jean-paul explique l'entraide dans sa classe

- au début il répondait à toutes les demandes
- puis il est passé par l'entraide : relai des autres enfants, avec les problèmes que cela pose par ex. les copains n'aident pas comme nous, ils donnent la réponse en math ;
les enfants trop sollicités n'ont pas de temps pour eux
- si on n'a pas trouvé, alors on vient trouver Jean-Paul (existence d'une salle d'activité où Jean-Paul n'intervient pas)

problèmes soulevés :

- * et celui qui refuse d'aider ?
- * "c'est moi le crok de l'entr'aide"
- * celui à qui on demande d'aider et qui n'y arrive pas.

qu'est-ce que la compétence (du maître (et des enfants) ?

la capacité d'aider n'est pas forcément liée au savoir.

ce qui est sûr :

l'aidant profite plus de l'aide mutuelle que l'aidé

(est-ce valable aussi pour les techniques ?)

on intervient d'autant plus qu'on connaît bien et on est plus exigeant, même pour les lois.

En fin de parcours, le problème de notre cohérence et de notre incohérence en matière d'OBJECTIFS a été posé.

TOUJOURS « LA PART DU MAÎTRE »

- Alain Mahé -

Voilà quelques éléments à propos de la B.E.M
« QUELLE EST LA PART DU MAÎTRE - QUELLE EST LA PART
DE L'ENFANT? » d'Elise Freinet.

* Ce livre est très centré sur « l'Art » et « l'Enfant
artiste ». Il est donc très en rapport avec la
sensibilité de l'auteur ... comme tout livre!

« ... avions-nous rêvé mieux pour lui que l'édition de
luxe ou la des galeries d'art? » ... dit elle en
parlant de l'art enfantin.

est-ce encore notre but - dans le mouvement? - dans
le groupe départemental?

Elise développe tout au long du livre l'idée de « lien
connaissance » avec l'enfant, de rencontre entre l'adulte
et l'enfant.

La base de cette rencontre est la sincérité de parler
à l'autre.

Le problème est « quel chemin choisir pour cette
rencontre ».

Elise croit beaucoup à l'intuition « nous sommes de
vieux routiers de la libre expression, nous pressentons
vers quels chemins choisir pour cette rencontre / la réflexion
ou la poésie enfantine nous mène »

- elle présente ... dans le domaine qu'elle « maîtrise »
le mieux! - est-ce suffisant pour l'enfant?

- le maître devient le « metteur en scène » ... j'ai
envie de dire des mains duquel tout va sortir

* pour appuyer ce rôle de « metteur en scène »,
Elise prend le thème de « l'abracadabrant ».

« l'abracadabrant est pathologique »

Nous le situons (l'abracadabrant) à sa vraie place

dans la communauté enfantine... Nous relierons certains aspects de sa pensée pour donner ça et là du piquant.» ... C'est vraiment de la mise en scène!

Cela est conforté ailleurs dans le livre.

« diriger, c'est orienter l'improvisation vers une progression qui puisse donner à un récit la densité voulue. »

« notre intervention sera d'autant mieux venue qu'elle s'inscrira dans la sensibilité du thème » -

« suivre la ligne de l'intérêt général de la classe et affronter la réalité »

La part du maître, elle est très importante. Elle ne doit pas être minimisée - elle doit être centrée sur l'écoute

« l'enfant est là devant nous pour peu que nous sachions le mettre à l'aise, il nous livre spontanément ses joies et ses peines, ou nous jette à la face ses rancœurs et ses déceptions. »

- Je dirai, oui, très bien, et puis qu'est-ce que l'on fait ?

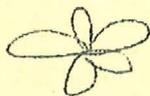
* la part du maître, j'ai envie de dire c'est la peur et son corollaire la discipline justifiée par ... le directeur, la directrice, les collègues, les parents, l'inspecteur, les autres élèves...

Elise dit que "nos échecs dans les diverses disciplines scolaires ne viennent-ils pas de notre impuissance à toucher l'émotion profonde de l'enfant ?"

- Certainement, mais je dirai qu'une fois que l'on a touché l'émotion profonde de l'enfant, quelle est la part du maître??

- J'ai l'impression qu'Elise ne répond pas à la question sinon en faisant passer "l'émotion profonde" de l'enfant au travers de ses filtres personnels.

alors on en revient au point de départ! Quelle est la part du maître - quelle est la part de l'enfant?



un débat sur le droit et les pouvoirs des enfants

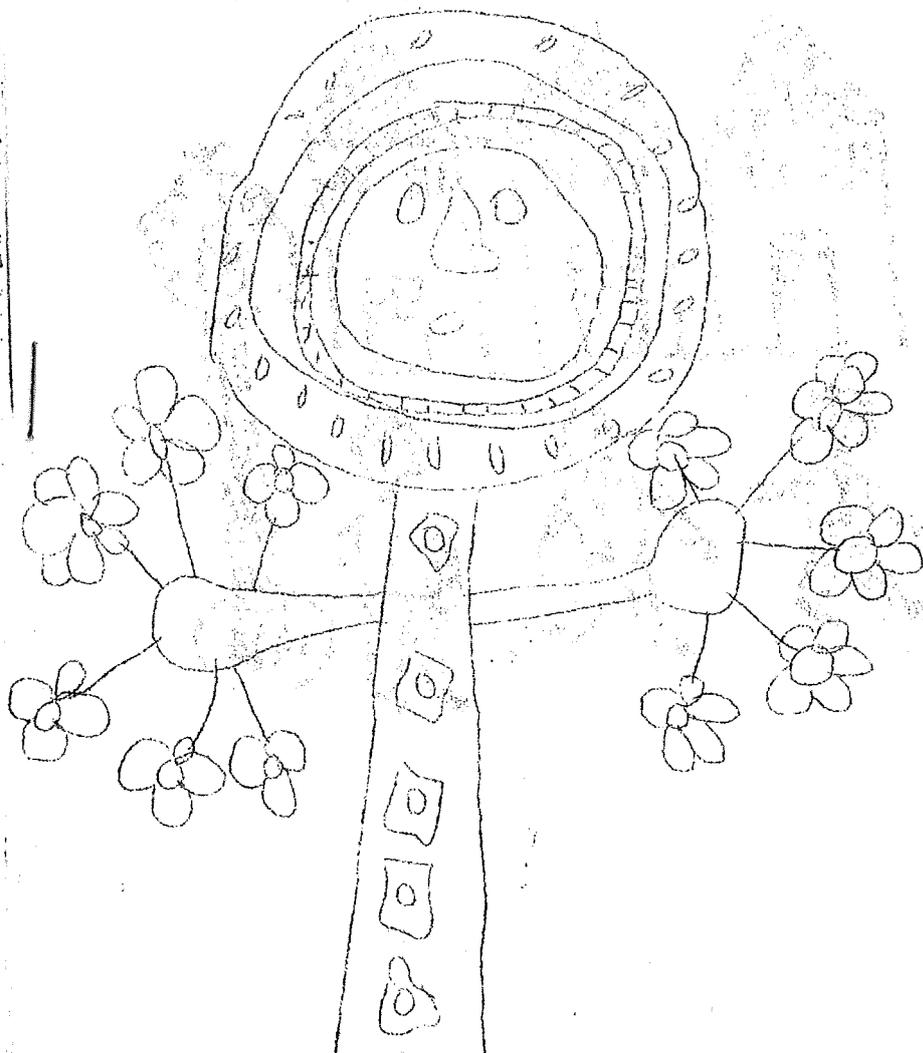
Voici, ci après, à travers les textes que Jean Le Gal nous fait parvenir, les premiers éléments d'une réflexion qui va être lancée dans le mouvement et concernant les droits des enfants.

C'est une question cruciale en effet et qui est au coeur de nos débats et de la Pédagogie Freinet elle-même... mais nous ne l'avons jamais abordée vraiment. Le colloque prévu au Congrès de Nanterre pourrait être l'occasion de sensibiliser l'ensemble des praticiens que nous sommes, mais aussi parents, collègues, etc... à cette notion fondamentale des droits et pouvoirs de l'enfant à la fois dans le cadre de nos pratiques pédagogiques et dans celui d'une société à la recherche de plus de liberté et de justice pour tous.

Ports de cette réflexion recherche qui serait menée à Nanterre, ne pourrions-nous pas poursuivre le débat en Loire Atlantique, durant le 1er trimestre, à la fois entre nous dans le groupe départemental, mais aussi à l'extérieur en proposant une confrontation entre divers partenaires.

Qu'en pensez-vous?

Jean-Paul BOYER



quelle école !

Il était une fois une école hantée.

Il y avait trois classes dans l'école, mais les enfants ne voulaient plus y aller : ils avaient peur des fantômes.

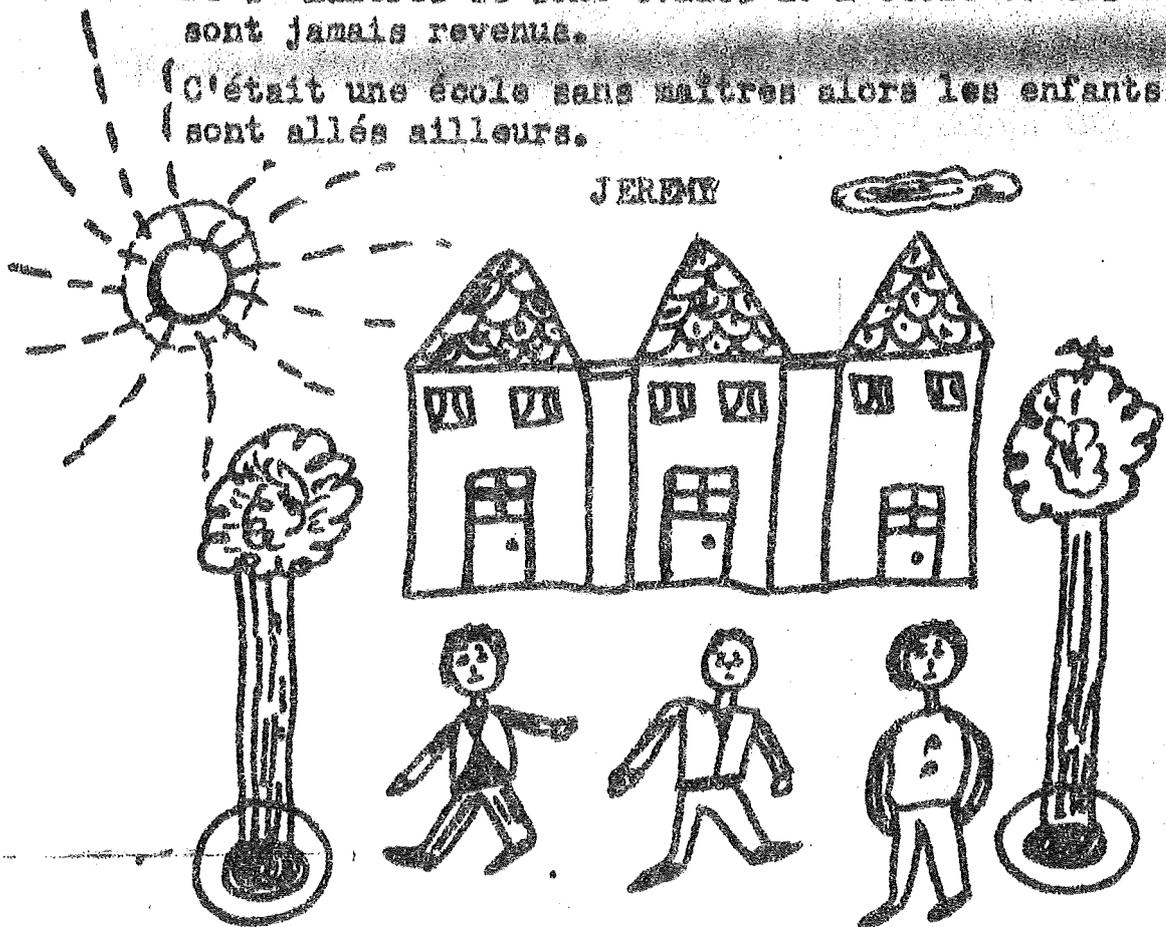
Quand les parents les envoyaient quand même, ils allaient jouer dans les champs.

Un jour, trois enfants malins ont fait une enquête : ils ont découvert que c'étaient les maîtres qui se déguisaient.

Alors tous les enfants sont retournés à l'école. Les maîtres se sont déguisés encore mais les enfants n'avaient plus peur des fantômes.

Les 3 maîtres se sont évadés de l'école et ils ne sont jamais revenus.

C'était une école sans maîtres alors les enfants sont allés ailleurs.



PREPARATION DU COLLOQUE "DROITS ET POUVOIRS DES ENFANTS/ADOLESCENTS"

AU CONGRES DE L'INSTITUT COOPERATIF DE L'ECOLE MODERNE

DE NANTERRE 28 AOUT - 1 SEPTEMBRE

§§§§§§§§§§§§§§§§§§

A l'occasion de son congrès international, l'ICEM organise un colloque sur le thème : " les droits et les pouvoirs des enfants et des adolescents".

La transformation du statut de l'enfant et de l'adolescent constitue à nos yeux l'un des choix politiques majeurs pour une société plus libre et plus juste: c'est par la formation à l'autonomie, à la recherche, à la création, à la responsabilité individuelle et collective, dans tous les lieux et moments de vie des enfants, dans une école soucieuse de fonctionner en ouverture sur les réalités sociales, qu'on réunira les conditions indispensables à la réussite à long terme d'une politique de progrès et d'émancipation.

Par une réflexion et une action en profondeur, tous les aspects de la vie des jeunes devraient faire l'objet, ~~par conséquent~~, de transformations qui feront des intéressés des personnes et des partenaires sociaux à part entière.

Nous voulons que les droits de l'homme s'appliquent aux enfants et aux adolescents: vivre et apprendre les droits de l'Homme c'est vivre quotidiennement ses droits d'enfants, c'est être enfant-citoyen avec tous les droits, toutes les responsabilités, tous les pouvoirs mais aussi tous les devoirs que cela suppose.

Le colloque que nous organisons ne prétend pas couvrir tous les problèmes posés. Néanmoins, nous voudrions cerner à cette occasion la problématique d'ensemble, ce que nous tenterons de faire à travers quatre thèmes de réflexion, sous forme de plusieurs tables rondes:

- les enfants, acteurs culturels;
- les enfants, acteurs institutionnels;
- les enfants, acteurs sociaux;
- ↳ les enfants, titulaires de droits juridiques.

Nous souhaiterions vous associer à la préparation et aux travaux de ce colloque:

- par une participation à quelques séances préparatoires (au cours des mois de Mai et Juin);
- par la production d'une ou de plusieurs contributions destinées à alimenter la réflexion (témoignages de pratiques ou apports théoriques);
- par une participation aux tables rondes du colloque.

La première réunion préparatoire aura lieu le samedi 28 Mai, à 14h, à Choisy Le Roi.

En cas de réponse positive de votre part, nous vous adresserons un dossier introductif.

Si vous êtes dans l'impossibilité de collaborer à la préparation de ce colloque, nous vous invitons cependant à participer à ses travaux. Pour en faciliter l'organisation, veuillez nous faire savoir à quel atelier/tables rondes vous envisagez d'assister ainsi que la nature de votre contribution éventuelle.

Fiche à renvoyer à : I.C.E.M. Colloque sur les droits et pouvoirs des enfants et des adolescents
25 Rue de la Fontaine au roi
75011 PARIS

Nom :

adresse :

profession :

éventuellement, organisation :

je participerai à la préparation du colloque : oui non

j'apporterai des témoignages : oui non

j'aimerais participer à une table ronde sur :

m. 13

droits et pouvoirs des enfants

I- NOTRE APPROCHE DU PROBLEME

Nous sommes des praticiens de l'école, et c'est de cette place que nous nous posons le problème et que nous le posons aux autres.

Il ne s'agit donc pas d'une approche idéologique mais d'une interrogation que nous portons sur notre pratique par/a travers les concepts de droits et pouvoirs des enfants.

Cette interrogation sur nos pratiques nous voulons l'élargir par d'autres approches que la nôtre, celles de psychologues, de psychanalystes, de psycho-sociologues, de juristes, d'autres pédagogues, de parents et évidemment d'enfants et de jeunes puisqu'ils sont les premiers concernés.

Nous allons, au COLLOQUE, être interpellés par des théoriciens-praticiens, il nous faut pouvoir nous situer sur un pied d'égalité, où se situe notre force et comment la cultiver?

Il me semble que notre force c'est d'être des Acteurs du changement, qui oeuvrent dans le champ scolaire et qui tentent de mettre en cohérence leurs pratiques et leurs conceptions de l'enfant, de l'homme, de la société,

de cela il est donc nécessaire de porter témoignage.

"La pédagogie Freinet sert à mettre en oeuvre les droits et les besoins des enfants"

M. BARRE J.E.

2- NOTRE STRATEGIE; un choix

a) nous situer en position d'interrogation nous définir comme étant en recherche sur une question que nous avons toujours posée comme fondamentale (un des fondements de la Pédagogie Freinet, historiquement) mais à laquelle nous ne prétendons pas apporter une réponse définitive et universelle - nos réponses ce sont nos pratiques, interrogées en permanence, remises en cause, confrontées aux travaux externes à notre Mouvement et à notre approche pédagogique) ni apporter une réponse seuls, d'où notre appel à coopération.

Processus de
action-recherche
recherche-action

Interroger notre
pratique par/ à tra-
vers les concepts
(à définir) de droits
pouvoirs besoins
désirs libertés res-
ponsabilités devoirs...

...

14

Exemple LE DROIT AU SECRET que Liliane LURCAT a posé au cours du débat sur les Droits des Enfants à la Mission CARRAZ, du Ministère de la Recherche, sur la "recherche en éducation et socialisation de l'enfant".

Je l'ai dans l'esprit depuis, j'ai modifié des pratiques dans ma classe (évaluation du travail présenté aux parents) renforcé d'autres (dossiers des enfants pour CDES), me suis interrogé sur mes recherches et celles de stagiaires qui impliquent des observations (notre "droit" à observer pour mieux appréhender notre pratique et le droit des enfants à ne pas être observés... le statut d'une recherche avec des enfants chercheurs, etc..) je l'ai dans l'esprit et pourtant je n'ai pas eu le "réflexe droits des enfants" lorsque Fernand OURY a demandé de lui faire parvenir des expressions d'enfants témoignant de leurs fantasmes pour pouvoir constituer un dossier de défense de nos camarades poursuivis dans des affaires "risques du métier". Janou LEMERY a protesté pour défendre l'expression libre (la présence de fantasmes sexuels dans l'expression des enfants de nos classes a déjà valu quelques affaires à des camarades et nos techniques ont été accusées d'activer ces fantasmes en permettant leur expression.

Si nous plaçons le Droit à l'expression libre en relation avec le Droit au Secret, cela pointe bien l'interdit d'utiliser cette expression orale (au cours des entretiens-conseils ou au cours d'activités personnelles...) enregistrée ou notée (théâtre, marionnettes...) ou écrite (textes, lettres, billets qui circulent) ou encore les attitudes et les comportements observés, sans autorisation de l'enfant.

Le journal se situe lui dans la conjonction des droits à l'expression, à la communication, au secret, puisque chacun décide de ce qu'il va proposer. Je ne me donne pas le droit d'aller puiser dans le cahier de textes d'un enfant sans son autorisation, d'où évidemment beaucoup de textes non corrigés.

Débat: Droit au secret
inviter Liliane Lurcat au colloque et prévoir une soirée "les enfants acteurs culturels" sur les textes réglementaires nécessaires et sur leur application;

droit au secret:

fichage des enfants
textes
observations
recherche
articles
monographies
etc...

Inviter aussi des parlementaires, des juristes, des chercheurs, des pédagogues, etc...

L'observation de ma propre pratique me montre bien que je ne respecte pas ce droit cf. mon article dans l'Educateur sur le grapho-psychodrame et je poursuis cette recherche!
l'utilisation de de conseils dans mes articles sur la classe Freinet.

On peut noter aussi les monographies, les études de cas. Il y a donc tout un champ de réflexion et des remises en cause qui vont nous poser questions et problèmes.

Le droit au secret peut avoir aussi des implications sur les lois coopératives: par exemple un interdit que ce qui est dit au sein du groupe puisse être diffusé à l'extérieur par un de ses membres.

Penser aussi à ce qui est dit et à nos valeurs d'éducateur: un enfant raconte un vol par exemple...

4- LES ENFANTS ACTEURS INSTITUTIONNELS

Eléments de ma présentation au débat des J.E. Vesoul

un fait banal: samedi 18 décembre 1982.. c'est le jour du conseil, la dernière mise au point d'un projet de rencontre de notre classe avec le CMI de l'école.

Les enfants se sont réunis en conseil dans chacune des classes. Deux délégations se sont rencontrées à plusieurs reprises, seules: des propositions, des discussions difficiles; des abandons; enfin des décisions et des négociations avec la cuisinière du restaurant scolaire pour les repas froids gratuits; le choix des responsables et

une lettre collective aux parents; la loi nous fait obligation d'avoir leur autorisation....

Il ne reste plus qu'à récolter le fruit de tous ces efforts. C'était oublier que les enfants ne sont pas encore des "enfants-citoyens" ayant pouvoir de décider de leur vie à l'école!

Refus pour 6 enfants sur 12

"tu iras manger au restaurant scolaire"

"tu iras manger chez ta grand'mère"

"tu resteras garder la caravane"

refus tristesse

et soumission des enfants au pouvoir parental...

qui a fait voler en éclats les décisions prises par un conseil qui n'a que le pouvoir que je veux lui donner

Pouvoir parental une fois, pouvoir directorial, pouvoir inspectoral, réglementation, une autre fois...

A ces freins, à ces barrières, nous disons NON

- en tant que personnes

- en tant qu'éducateurs

- en tant que Mouvement

et nous le manifestons, en transgressant les lois qui entravent l'action coopérative, en affrontant les hiérarchies,

"enfant-citoyen"
concept contesté, à préciser, à modifier?

dossier à faire sur
activités facultatives
assurances
conflits avec parents
et avec la hiérarchie
débat? invitation
autonomes, juristes,
mouvements pédagogiques
PCPE, CSF
L'ouverture de l'école
et la réglementation

que faire d'autre?

Dossiers pour en témoigner

les pouvoirs, à nos risques et périls, chacun selon son rapport de force personnel.
Nous pouvons aujourd'hui aller plus loin

Quel est le rapport de force du Mouvement pour soutenir l'action éducative transgressive?

Quelle stratégie?

Parce que les lois de la classe-coopérative procèdent d'une conception éducative fondée sur l'apprentissage, par tâtonnement expérimental, de la liberté, de la responsabilité, des droits et des devoirs, au sein d'une communauté qui met en oeuvre les principes d'entraide, de solidarité, d'autonomie, de coopération, d'autogestion, tant pour la réalisation des projets communs définis ensemble que pour la réalisation des projets personnels, et que les lois de l'Etat font primer les impératifs de sécurité, de maintien de l'ordre dans l'école, sur les impératifs d'aducation à l'autonomie et à la responsabilité; il faut enseigner au moindre risque, surveiller étroitement et contrôler les élèves, les maintenir sous la tutelle des adultes,

Nous avons demandé au Ministère de prendre ses responsabilités; s'il veut une formation à l'autonomie, à la responsabilité, des enfants et des jeunes, il doit modifier sa réglementation sur la surveillance et nous avons fait des propositions

Des camarades se heurtent à des directeurs, des chefs d'établissement, nous sommes intervenus sur la base d'un dossier (Vaux en VELIN)

Cf. appel "pour que nos classes et écoles coopératives aient le droit de vivre" Techniques de Vie 33I, I. I2.82

Mais nous nous heurtons toujours au statut de l'enfant, à ses droits à titre personnel liés à la limite de ses responsabilités, aux droits collectifs des enfants

d'où l'idée d'un enfant-citoyen et de droits (cf. la charte de 1957)

article 15 : Les enfants ont le droit de s'organiser démocratiquement pour le respect de leurs droits et la défense de leurs intérêts.

La classe-coopérative n'a pas actuellement de statut d'autonomie. Le conseil ne détient son pouvoir que du bon vouloir de l'enseignement, qui lui-même est fortement limité par la réglementation et la hiérarchie.

article à paraître dans l'Educateur avec relance enquête pour obtenir des faits

A ce jour 3 réponses. N'y a-t-il aucun problème?

Processus de réflexion lié à la pratique: classe faits idée de l'enfant-citoyen

charte

ju 18

Un statut légal, fondé sur les droits de l'enfant-citoyen et ceux d'un éducateur responsable, ouvrirait le champ à des contrats d'action éducative: entre enfants réunis en association, entre adultes réunis au Conseil, entre enfants et adultes dans la classe-coopérative.

Cette idée de l'enfant-citoyen, personne humaine à prendre des responsabilités au sein des collectivités dans lesquelles il vit, ainsi que les projets de Charte des Droits de l'enfant et les propositions de suppression de droit coutumier des parents de châtier corporellement leurs enfants, soulèvent de véhémentes protestations chez beaucoup d'adultes.

Or l'expérience des classes-coopératives témoigne que les enfants peuvent être les acteurs responsables de leur vie scolaire lorsque le droit et les moyens leur en sont donnés.

La dynamique institutionnelle en milieu scolaire et ailleurs

Nous postulons l'équivalence des Droits des enfants avec ceux des hommes et nous fondons l'éducation sur les valeurs de liberté, justice, paix, fraternité, compréhension, amitié, solidarité et coopération (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme)

La famille, l'école, la cité, doivent être, pour les enfants, des lieux d'apprentissage des droits et responsabilités, individuels et collectifs, des hommes, en les mettant en situation d'y vivre pleinement leurs droits et responsabilités d'enfants.

Nous considérons que les enfants, soutenus lors de leurs premiers essais par la présence encourageante, stimulante et sécurisante des adultes, sont capables de s'organiser, de décider, d'agir.

Mais il nous faut AGIR pour développer ces tentatives, RECUEILLIR des faits pour en témoigner, INTERVENIR pour obtenir les changements qui rendront irréversible notre rupture démocratique, passer du pouvoir des adultes sur des enfants dépendants et assistés, à un système où les relations s'établissent entre des acteurs autonomes, responsables; de l'enfant-objet à l'enfant-citoyen.

A G I R Pour une école, champ d'apprentissages multiples et lieu de vie réelle, culturelle, sociale, économique;

Ouvrir et élargir les brèches; agrandir le champ d'action, faire reculer les limites du pouvoir du conseil de la classe-coopérative; faire reconnaître ses décisions, ses lois; faire légitimer ses responsables; imposer les projets définis en commun, l'ouverture de la classe, le droit des enfants sur leur espace et leurs temps...

C'est à partir des actes et des comportements quotidiens créateurs et en rupture, qu'apparaîtront les nouvelles perspectives d'une éducation démocratique et que se feront les prises de conscience de la nécessité de transformer les statuts des enfants et des éducateurs et les réglementations qui limitent fortement le champ actuel des possibles,
et pour cela il est nécessaire de

T E M O I G N E R, recueillir des faits; noter les incidents critiques, les conflits dans

- les rapports à l'institution scolaire, ses lois, ses réglementations, sa hiérarchie
 - les rapports aux institutions de la cité
 - les rapports aux institutions familiales;
- le changement de l'école est en relation dialectique avec les changements dans la famille et dans la cité.

I N T E R V E N I R

- analyser les données recueillies sur le terrain, en dégager les finalités, les principes, les objectifs de notre action éducative, les conditions institutionnelles et matérielles favorables, les lieux de blocage;
- constituer des dossiers solides pour une action multidimensionnelle, législative, juridique, sociale, politique, psychologique..
- statut du conseil de coopérative
- législation scolaire
- hiérarchie et pouvoir du conseil des maîtres
- droits des parents sur l'éducation des enfants
- violence et châtements corporels
- autonomie financière et travail productif de l'école coopérative

5- LES ADULTES ET LES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES

- tenter de voir quelle est la situation réelle de la relation enfants/jeunes - adultes (recueillir des témoignages de jeunes, d'adultes)
 - voir quels sont les éléments de la charte qui posent le plus problème:
 - o châtements corporels? dans le
 - o liberté sexuelle? discours
 - o droit à l'auto-organisation? dans la
 - o droit à créer son espace? à gérer son temps fatigue
 - recueillir des faits dans la presse :
 - o risques du métier
 - o sévices
 - o conseils d'enfants
 - analyser les données recueillies aux débats sur le projet Legrand et à la consultation de l'école maternelle et de l'école élémentaire
- constituer une grille d'analyse de contenu

6- LA VIOLENCE

Appel à témoignage sur la violence dans l'école (livre chez Syros)

CHANTIERS 44

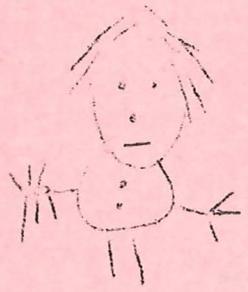
--- passé --- présent --- avenir ---

DES
ESJ
CONSTATS

La forme
Chantiers manque d'attrait
(mise en page - illustrations ---)

Le contenu
manque de liens entre les articles
d'un numéro ou entre les différents
numéros - manque de rubriques
régulières et de prévision de dossier.

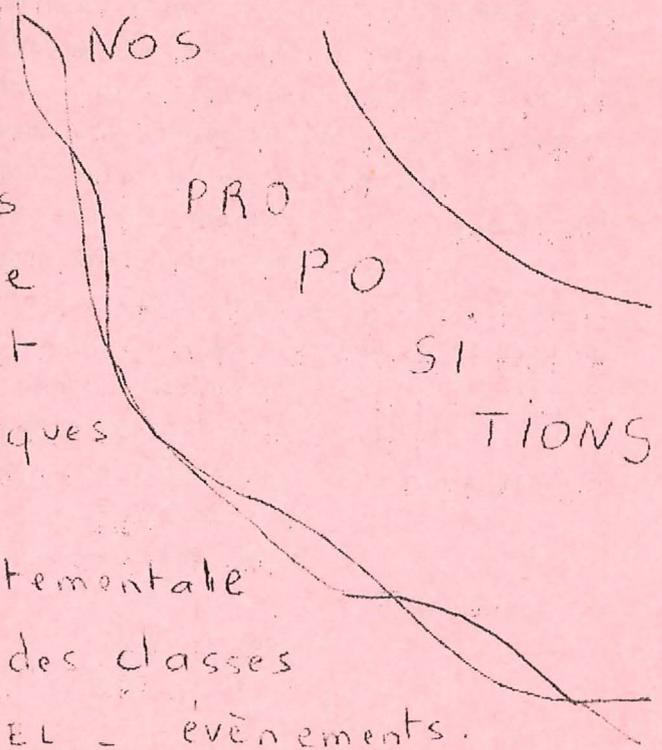
Le fonctionnement
On a assuré les manivelles, les titres
les corrections, l'agrafage, les délais
mais on n'a pas donné notre "coup
de patte" ni pour la mise en page
ni pour le contenu --- et on
est --- peu - peu - peu ---



ESJ

- programmer à l'avance des dossiers pour l'année
- des rubriques régulières placées toujours au même endroit dans la revue ... et prises en charge par quelques personnes.

(Infos Vie nationale départementale
régionale - recettes - vie des classes
compte rendu de livres - CEL - événements
retour aux sources (Freinet) etc ...)



ICEM

APPEL A TEMOIGNAGES SUR LA VIOLENCE DANS L'ECOLE

Il est difficile de parler du droit des enfants sans aborder le problème de la violence vécue dans l'école.

Violence entre enfants, violence des coups ou du verbe, non-reconnaissance de l'autre, de sa parole bien sûr, mais aussi de sa simple présence, de son existence.

Violence dans la relation enfant-adulte, depuis le châtiement corporel, qui existe encore, jusqu'au chantage affectif.

Violence institutionnelle de la compétition malade, des locaux, du refus du corps, du désir.

Violences multiples, qui forment trame et drame pour tous les acteurs de l'école, enseignants et apprenants.

Réalité quotidienne de la déprime et des effondrements personnels. Une réalité, pour beaucoup La Réalité. Pourtant bien peu de témoignages et de recherches, dans le mouvement et hors du mouvement. Ce masque posé signe-t-il notre impuissance ou notre désintérêt? Ou plus profondément pouvons-nous y déceler tout le poids de culpabilité de honte, de mal être, que nous éprouvons face à la violence dans notre classe. Qui parle de cela? Qui a simplement envie de se remettre encore sous la question, s'affrontant trop souvent à ce problème, en jonglant avec son équilibre nerveux?

De nombreuses et fondamentales questions surgissent: Comment assurer aux enfants ce droit élémentaire à la sécurité dans l'institution scolaire, dans la classe? Certes notre pédagogie met en place des freins, des gardes-fous, des lieux de résolution des conflits, mais comment fait-on avant cette institutionnalisation? Question reçue dans un courrier récent: "Faut-il imposer la PF par la force?" La PF est-elle toujours possible, est-elle réellement une solution? La classe coopérative n'a-t-elle pas sa propre violence?

Pour répondre à ces questions il nous faut recueillir des témoignages, et les analyser ensuite, en vue d'une avancée stratégique.

L'accumulation des témoignages et la description des crises de violence dans la classe doit permettre une dédramatisation du problème dans la mesure où cela montrera qu'il ne s'agit pas de "problèmes personnels" mais d'un problème éducatif comme un autre.

APPEL est donc fait aux camarades du mouvement pour envoyer des témoignages ou participer au groupe se constituant à ce sujet.

Eric DEBARBIEUX

Labry 26160 Le post laval

CONTACTER:

Ou

Jean Le Gal

15 avenue Fabre d'Eglantines 44300 NANTES

25 p
~~QUESTIONNAIRE~~
Quelles sont tes réactions par rapport
à nos constats et nos propositions ?

A quoi la lecture de Chantiers t'a-t-elle
servi cette année ? qu'as-tu lu - pas lu ?

quelles sont tes propositions ? forme - contenu - objectifs

25 p
Voudrais-tu y trouver des dossiers ? Lesquels ?

Quelle part peux-tu apporter ?
(pour l'année scolaire 83 - 84)
- un dossier - une rubrique - le tirage
etc

- Peut-être, remplacer le temps passé au tirage par un travail de mise en page et de "comité de rédaction": prévision des articles, des dossiers, contacter d'éventuels auteurs d'articles, grouper les documents sur un thème ou pour une rubrique régulière etc.

S.C.S.
Plus il y aura de monde
Moins on y consacra de temps
Plus grande sera la qualité de
Chantiers

Il serait possible de choisir
une partie du travail (tirage - agrafage
envoi - collecte des articles - rubrique
titres - mise en page - dessins)

inutile d'insister
sur la nécessité
de répondre au
questionnaire

à renvoyer
à Catherine Moulet
3 Square Emile Blandin
4400 Rezé



... annonces .. annonces .. annonces

A.G. Pinelais - A.G. Pinelais - A.G. Pinelais

11 - 12 - JUIN - 11 - 12 - JUIN

Rencontre Départementale

mercredi 18 mai 9h

ECOLE EMILE PÉHANT (près de LU) NANTES

La part de l'adulte - L'expression graphique
de l'enfant.

Aux Journées d'Etudes beaucoup d'outils en édition
légère (que vous trouverez au local - Ecole 17 - Macé
rue du Pentereau - Vieux Doulon) (le ① et le ②)

① fichier C orthographe - Verbe - ② petit dico (pour début CP)
- fichier lecture O pour non-lecteurs - etc)

le 20 mars 83 est né Blaise

Chantal Guichaoua en est la mère
Vous connaissez?

prochain C.A. le 24 mai 20h30.

"A l'heure où la guerre nous menace si directement, lorsque les appels à la guerre n'ont pas même la pudeur de se camoufler, nous ne pouvons pas rester indifférents devant des perspectives qui risquent d'anéantir toute l'oeuvre que dans nos classes nous édifions pied à pied et pensée par pensée.

Les éducateurs sont, par leur fonction même de formation des hommes, des partisans naturels de la paix. La guerre détruit leurs espoirs, supprime jusqu'à leur raison d'être. Educateurs et guerre sont deux mots qui jurent. L'éducation veut la paix."

(CELESTIN FREINET- 1951)

1983 : ANNEE DES MISSILES, ANNEE DECISIVE

* Situation militaire mondiale actuelle

Un surarmement intensif qui va de pair avec un sous-développement tragique et des zones de tension et de guerre multiples (avec écrasement des luttes de libération). Pourquoi ?

U.R.S.S et U.S.A rivaux et complices

Depuis Yalta 20 ans de coexistence dite " pacifique " et d'expansion économique aboutissent à une situation de crise aiguë, remettant en cause leur hégémonie économique et militaires sur le monde. Pour rétablir leur autorité, les 2 blocs utilisent la relance de la course aux armements, l'exacerbation des conflits et la militarisation

qui entraîne, sous couvert d'une " recherche d'équilibre des forces " une menace croissante de guerre nucléaire dans laquelle l'Europe de l'Est et de l'Ouest serait la première sacrifiée. Le déploiement des nouveaux euro-missiles concrétise cette menace qui est aussi le plus sûr moyen d'imposer une discipline sociale et politique.

* La France socialiste a délibérément opté pour la poursuite de la "Force de Frappe". Cette "Force de Frappe" est acceptée d'emblée, sans résistance par l'ensemble de la population qui espère ainsi garantir la sécurité et l'indépendance nationale (illusion entretenue par l'absence d'information, de débats réels, de contestations publiques qui existent dans d'autres pays.)

En effet cette politique militaire loin d'assurer l'indépendance de la France l'introduit dans la "logique des blocs " en robuste soutien de Reagan, tandis que la discussion nucléaire elle-même ne peut qu'apparaître dérisoire, de plus en plus ridicule face aux forces gigantesques de l'U.R.S.S et des U.S.A. En cas de conflit nucléaire, la France est vitrifiée en quelques secondes.

Dans la même logique restent sans contestation:

- les projets du 7ème sous-marin nucléaire de la bombe à neutrons
- les ventes d'armes (avec chantage à l'emploi)
- la part hégémonique de l'armée dans la recherche (40 %)
- les accords Reagan - Savary

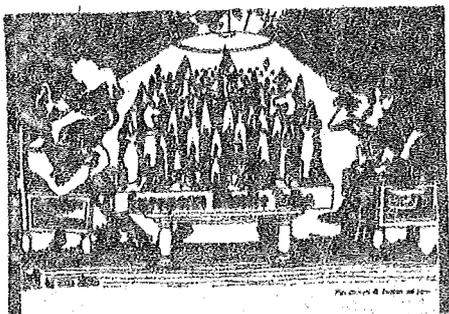
Face à cette situation militaire extrêmement alarmante, le Mouvement Freinet, mouvement d'éducation populaire de dimension internationale, respectueux de la démocratie, de l'enfant, de la vie, ne peut rester neutre :

Eduquer les enfants à la paix par la vie coopérative, le respect des différences est déjà un pas essentiel, mais on doit aller plus loin.

C'EST POURQUOI

Nous, Educateurs Freinet, enseignants internationalistes non-violents décidons d'œuvrer pour la paix :

- 1) En provoquant dans les écoles des discussions avec les élèves, parents, autres enseignants.
- 2) En étant à l'écoute de tout ce qui est dit et fait en France dans les mouvements anti militaristes (CODENE, CUN du Larzac, Résistance Internationale des Femmes à la Guerre, Alternative non-violente, L'Association du Livre de la paix, le MDPL, Défense et Paix...)
Cette réflexion allant de pair avec la recherche d'alternatives économiques, énergétiques, de vie...
- 3) En suscitant au besoin des réunions d'information, des débats sur tout ce qui concerne l'éducation à la paix, mais aussi la course aux armements et ses conséquences, les relations Est-Ouest, Nord-Sud, de nouveaux concepts de défense....
- 4) En participant à des manifestations locales, régionales, nationales, internationales, des rencontres.... (Convention de Berlin mai 83)
- 5) En prenant position dans nos groupes départementaux, régionaux.



Proposition de la Région (et du Secteur "Quelle société demain ", suite à la demande des camarades allemands de l'Atelier sur la Paix -(R: Turin 82)

COMMISSION "EDUCATION À LA PAIX "

+++++

Les camarades Allemands de l'atelier de Surin (Ridef 82) avaient envoyé un document avec des propositions d'actions à mettre en œuvre dans chaque pays. C'est dans ce sens que la Région-Ouest avait élaboré le texte suivant pour le proposer à Vesoul, aux Journées d'Etudes de Pâques 83- ce qui n'a pu être fait.

Si tu as des idées à ajouter, des critiques, envoie-les à:

Renés RAOUX
Résidence Salonique esc. D
Avenue de Salonique
44300 Nantes

On pourrait peut-être se donner un moment pour en discuter et voir comment agir, au cours d'une des dernières rencontres départementales ou à l'A.G. du mois de juin.

Le 2ème texte est celui qui a été proposé au C.A. de l'I.C.E.M. à Vesoul et qui, je crois, a été accepté.

LA REGION - OUEST demande :

- 1) - que le C.A. de l'I.C.E.M., réuni le 8 avril 83, se prononce pour l'abrogation du protocole d'accord du 23 septembre 82 signé entre les 2 ministères de l'Éducation Nationale et de la Défense.
- 2) - que la position du C.A. soit rendue publique à l'extérieur du mouvement par des communiqués de presse ou une conférence de presse.
- 3) - que les membres du C.A. prennent les moyens nécessaires en rappelant le contenu de la Charte et le résultat du vote indicatif de l'A.G. de l'I.C.E.M. du 6 avril 83 aux J.E., pour inciter les régions, les départements et les secteurs à se prononcer à leur tour sur l'abrogation de ce protocole; ceci afin qu'une décision puisse être prise en Assemblée Générale au prochain Congrès de Nanterre en Août 83.

Aperçu de la Rencontre du 9 Février à VERTOU.

RENÉE

nous présente les différentes étapes de l'élaboration de la BTJ "fille garçon"

Cette BTJ s'est faite sur 2ans. Elle est sortie assez vite donc les gamins ont pu avant de quitter la classe voir le résultat de leur travail (émotion de leur part)

Intérêt pour l'adulte co-auteur:

- participation à un stage BT-documentation
- travail d'équipe: confrontation, façon différente de voir les choses, échanges (en particulier avec une copine titulaire mobile ayant de ce fait une multitude de témoignages d'enfants)

Évolution de l'oeuvre

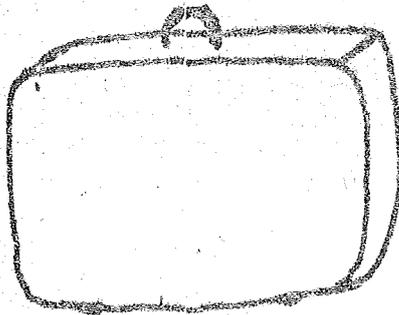
- tendance au départ à mettre trop d'écrit
- nécessité de graphies différentes pour une bonne adaptation à des niveaux différents de lecture
- dans la 2ème mouture l'ordre fut un peu bousculé dans la progression et dans la disposition

But: essayer de faire de la BTJ un outil encore plus ouvert
Chaque témoignage est suivi d'une question pour sensibiliser inciter à d'autres recherches, à des échanges éventuels (voir plus loin le projet - plus local - d'échanges en éveil: émissions Radio, échanges de reportages)

Quelques perspectives annoncées par Renée:

projet de BT2 également sur le sexisme
émission sur TFI le 10 mai (participation des élèves de sa classe) sur le sexisme dans les manuels et dans le monde du travail

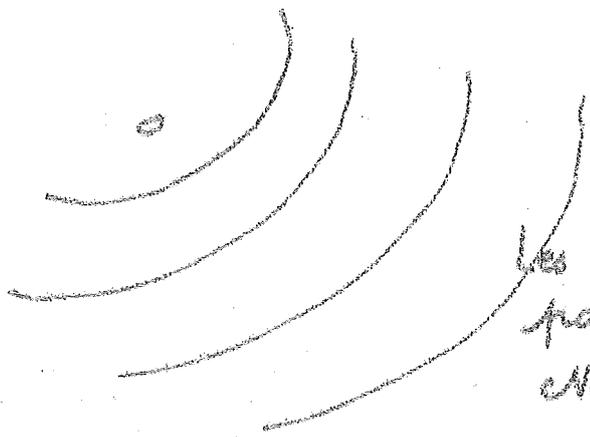
projet de BTJ sur les instruments traditionnels en Bretagne



Valise de titulaire mobile
→ contenant les outils
indispensables en pédagogie
Freinet

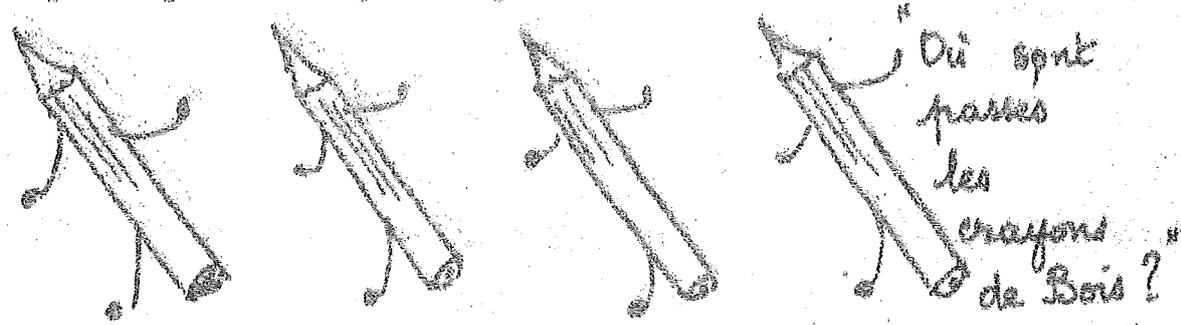
Valise de titulaire
mobile contenant
les témoignages d'enfants
nécessaires à l'élaboration
d'une BT.

ENGAGEZ-VOUS DANS LES TIT'MOBS



Les Nantais
parlent aux
Nantais...

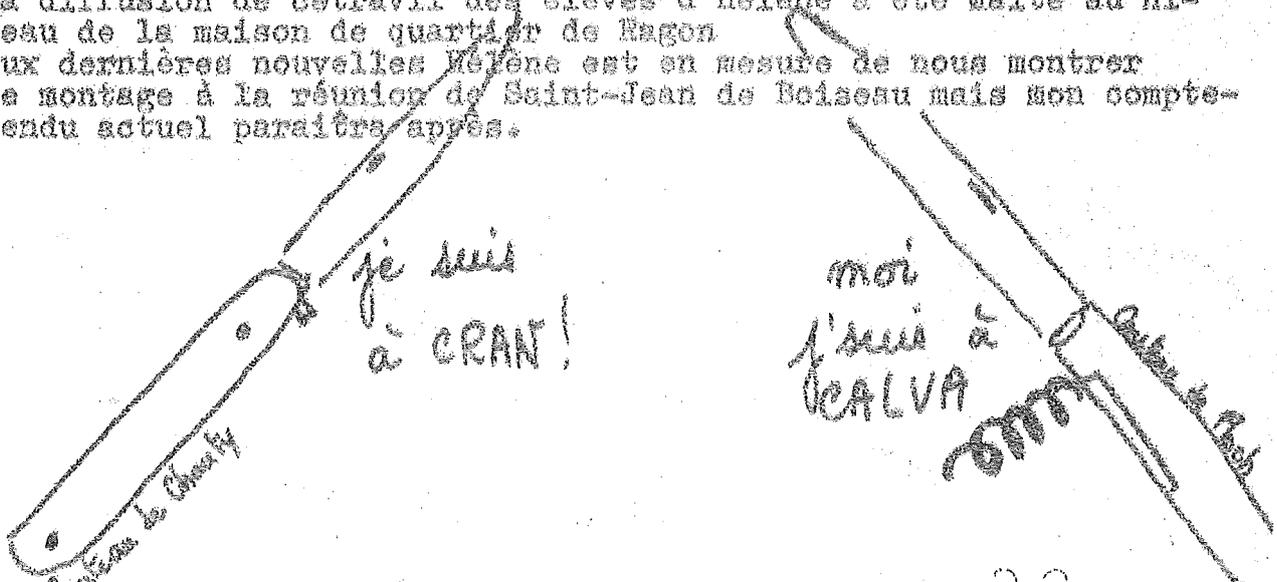
JEAN LE LAN nous parle (trop modestement ne semblerait-il) des échanges sur Radio-Atlantic entre des classes primaires de l'agglomération nantaise (titre de l'émission: "où sont passés les crayons de bois?")
Les classes enregistrent des cassettes de reportages, sketches, textes etc qui font l'objet d'une émission chaque jeudi à 16 heures, suscitant des questions, des réponses par écrit ou par le canal de l'émission.
Jean se propose de nous faire au mois de Juin le bilan de ces échanges. Je sens que certains d'entre nous postuleront alors une place parmi les participants.



"Où sont passés les crayons de Bois?"

"Ils se sont taillés, mine de rien". (Citation de R. Atlantic)

HELENE regrette de ne pouvoir nous présenter l'oeuvre de sa classe un montage audio-visuel sur le quartier de Ragon autrefois et maintenant.
Il a fallu environ 500 francs pour le réaliser, montant d'une subvention de la municipalité de Rezé. Le matériel a été loué au CAVLA (ne pas confondre avec ce que nous dégustions à Caen!) Toujours à Rezé. Le groupe est adhérent donc peut bénéficier de prêts lui aussi (voir aussi maintenant du côté du CRAN si "on" lui permet de continuer...
La diffusion de ce travail des élèves d'Hélène a été faite au niveau de la maison de quartier de Ragon.
Aux dernières nouvelles Hélène est en mesure de nous montrer ce montage à la réunion de Saint-Jean de Boiseau mais son compte-rendu actuel paraîtra après.



je suis à CRAN!

moi j'suis à CALVA

Centre de Choisy

Centre de Boisé

MICHEL précise le projet de revue coopérative dont l'idée était née à la R.D. précédente. Le C.A. était d'accord pour que le groupe départemental finance l'expédition qui pouvait par la suite se révéler bénéficiaire.

Il s'agissait de former un groupe d'une dizaine de classes qui auraient édité ensemble une revue regroupant les travaux en éveil les plus marquants, dans chaque classe reportages ayant le plus possible rapport au milieu local.

Jean-Paul suggère que dans un 1^{er} temps on se contente d'échanger entre nos classes ces travaux, d'essayer de susciter les réponses, les questions. Chaque classe se charge de son tirage reçoit les réflexions les réponses les questions et réalise la synthèse.

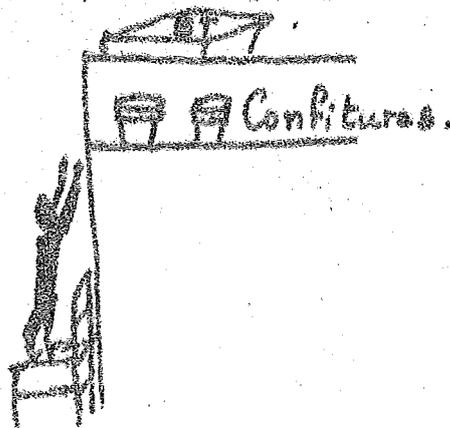
Cette solution a l'avantage d'être plus rapide peut-être plus naturelle, plus facile à mettre en place.

L'idée de revue n'est pas abandonnée; on pourrait regrouper les interventions sur les différents thèmes, sujets de recherche et diffuser plus largement;

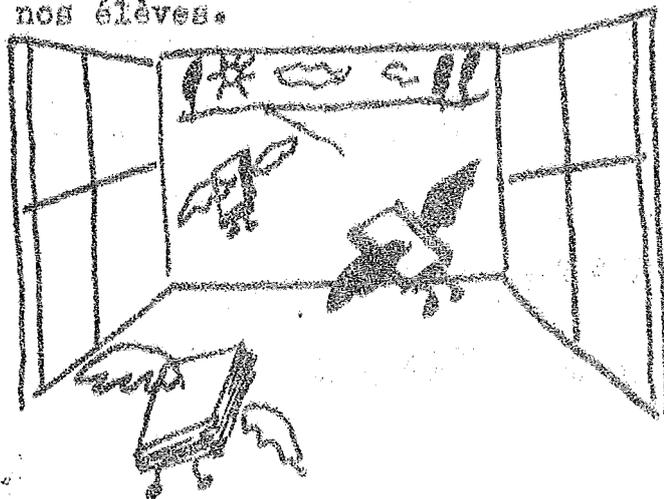
Essayer donc là aussi de résoudre le problème de l'incitation, de l'ouverture arriver à une véritable coopération

Discussion sur la BT qui devrait semble-t-il évoluer dans le même sens d'ouverture et d'incitation du lecteur à une recherche.

Il nous semble que la tendance est d'élever le niveau de lecture depuis quelques années (les BT sont faites par des gens du 2nd degré qui visent peut-être trop haut; Il nous paraît nécessaire de la rendre plus accessible...



Voici donc succinctement décrits quelques moyens de sortir des murs de la classe de "lancer" les travaux à l'extérieur dans le but de valoriser le travail, les élèves et l'instit' de créer des échanges entre les classes et une coopération plus étroite entre nous et nos élèves.



BOITE MONTAGES ÉLECTRIQUES

pour C.M.

ANDRÉ LEFEUVRE NOUS AP-
PORTE SON EXPERIENCE-
-c'est le cas de le di-
re- EN ELECTRICITE.

Il se sert des fi-
ches du FTC qui permet-
tent de réaliser des
montages. Il y en a de
tous les niveaux.

UN SUPPORT MOBILE

Les élèves disposent
de planches de 60x60 cm
(qui d'ailleurs servent
de support à toutes
sortes d'activités. Ceci
évite de mobiliser ta-
bles et permet une gran-
de mobilité dans les
ateliers).

CURIOSITE ET TATONNEMENT EXPERIMENTAL.

André a beaucoup é-
tudié la curiosité chez
l'enfant. Il a beaucoup
travaillé sur le tâton-
nement expérimental (qui
n'est peut-être pas as-
sez respecté dans le FTC).
Il est fidèle dans la
façon d'aborder les scien-
ces avec ses élèves à
quelques principes qui
lui paraissent primor-
diaux:

- maintenir le ques-
tionnement. On ne peut
donner toutes les répon-
ses, mais seulement l'es-
sentiel au stade où
l'enfant se trouve.

- respecter le chemi-
nement de la pensée de
l'enfant, mais aussi
susciter le rapproche-
ment entre les expré-
riences diverses:
question expérience
lière donnée nou-
velle question etc...
En sciences, ça n'est
jamais terminé.

- ne pas être trop a-
vancé par rapport au
stade où l'enfant se
trouve. Essayer d'ajus-
ter.

La boîte :
138 F

Montage de va-et-vient.
Montage de lampes en série.
Montage de lampes en parallèle.
Construction d'enseignes lumineuses.
Montage de cartes électriques.
Résistances, rhéostats, allume-gaz, réchaud...

1 fil de branchement avec prise et cosses.
2 barrettes bois avec bornes.
1 bobine fil unipolaire.
2 pinces crocodiles, 2 fiches banane.
1 interrupteur.
5 ampoules 0,5 V, 5 douilles.
1 boîte de 50 punaises.
4 équerres fil acier avec bornes.
1 secteur laiton simple, 1 double.
2 lamelles laiton pour contacts.
3 plaques bois 95 x 47 mm, 1 plaque 145 x 95 mm.
1 mode d'emploi.

Le transformateur 6 - 12 - 18 - 24 volts 218 F

Electricité

Ces fiches s'adressent aux débutants mais sont utilisables du C.M.1 à la 5^e. Elles s'inscrivent dans les programmes. Elles facilitent le tâtonnement tout en permettant la réalisation de montages utilisables par les enfants.

* 48 fiches d'expériences et de découvertes 45 F

LA PRESENTATION A LA CLASSE

Les montages élec-
triques sont habituel-
lement présentés à la
classe, ce qui enraf-
ne:

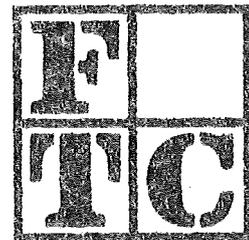
- apprentissage
- du savoir schématisé
- du savoir clarifié
- de la précision
- de l'exactitude.

En outre cette pré-
sentation permet sou-
vent un rebondisse-
ment vers une autre
expérience.

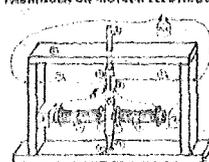
MIREILLE GABARET

Outils et techniques

éveil



FABRIQUER UN MOTSUN ELECTRIQUE



- 1. Choisir un mot de 5 lettres (ex: MUSEE)
- 2. Affecter des bornes aux lettres du mot (MUSEE)
- 3. Brancher les bornes à l'aide de fils (MUSEE)
- 4. Choisir un mot de 5 lettres (ex: MUSEE)
- 5. Brancher les bornes à l'aide de fils (MUSEE)
- 6. Choisir un mot de 5 lettres (ex: MUSEE)
- 7. Brancher les bornes à l'aide de fils (MUSEE)
- 8. Choisir un mot de 5 lettres (ex: MUSEE)
- 9. Brancher les bornes à l'aide de fils (MUSEE)

annonce groupe maternelle

- réunion le 25 mai
9h 30
à la Beauvoire I.

amener les cahiers de
roulement pour bilan

- réunion le 15 juin
à Ampère (Zola)
17 rue Ampère Nantes
pour éventuelle distribution de
matériel.

REDACTION / Chantal GUICHAOUA, Bonne Fontaine, 44116 VIEILLEVIGNE

ABONNEMENTS : Jean Paul BOYER; 3, Allée de La Planche, La Rousselière
44120 VERTOU

Un an : 80 frs. Versement C.C.P. IDEM n° 44800 E NANTES

Imprimerie spéciale de l'I.D.E.E.M. 44, Bonne Fontaine, 44116 Vieilleviçne
C.F.P.A.P. 56 211